

Courtesoum

Le Journal

N° 173 - Mars / avril 2019
Informations municipales



Les travaux de la nouvelle
crèche ont démarré

Actualités
Ça bouge !

pages 6 à 14

Actualités
Courth'Echelle

page 17

Actualités
CCAS

page 6

Agenda

page 19

page 3	Budget communal 2019
pages 4 et 5	Voeux 2019 : Retour en images
page 6	Actualités : CCAS !
pages 6 à 14	Actualités Ça bouge !
page 15	Bienvenue La parole aux élus
page 16	Actualités par les jeunes
page 17	Actualités de la Courth'échelle
page 18	Vie associative
page 19	À vos agendas

Départ de la présidence

Fin décembre j'ai adressé au préfet ma lettre de démission de Président de la CCPRO qui l'a acceptée et fin janvier nous avons procédé à l'élection d'un nouveau président en la personne du maire d'ORANGE

Je saisis l'occasion de cet événement et de cet édito pour bien restituer la place de l'intercommunalité auprès de nos communes

Depuis plusieurs années des compétences à la base communales sont passées sous la coupe de notre intercommunalité pour des raisons de respect des obligations légales. Cela doit se traduire par des moyens plus conséquents mis à la disposition de tous par le biais de structures mieux dotées en ressources humaines et moyens techniques. Cela ira en se multipliant dans les années à venir

Cela oblige les élus à avoir une réflexion qui sorte de l'impact local pour l'élargir à l'aspect communautaire. C'est à ce titre que nous développons une réflexion de mutualisation plus poussée.

C'est aussi dans cet esprit que j'ai souhaité passer la main de la présidence au maire d'Orange ville qui représente en données démographiques, budgétaires et d'investissements le plus grand volume.

Cela n'enlève en rien mon plein investissement dans cette intercommunalité pour laquelle j'appelle à une fédération des élus élément essentiel à sa réussite.



Votre maire, Alain Rochebonne

>> Les brèves du Conseil municipal du 24 janvier 2019

Directeur de publication : Alain Rochebonne
Rédaction, photos : Mairie de Courthézon
Conception, réalisation : Mairie de Courthézon
Impression : Technicouleurs
Tirage : 3400 exemplaires

ADMINISTRATION

Approbation du schéma de mutualisation entre les services de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange et la mairie de Courthézon

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2017 de l'office de tourisme du Pays Réuni d'Orange (OTPRO)

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2017 du syndicat mixte pour le SCOT du bassin de vie d'Avignon (SMBVA)

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2017 de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)

BUDGET

Approbation à l'adhésion à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) et approbation du versement de la somme de 500 € à l'AVPU correspondant aux frais annuels de cotisation pour l'adhésion à cette association

Approbation de la convention de redevance d'enlèvement d'ordures ménagères et assimilées d'origine non domestique avec la Communauté des Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO)

Décision d'accorder la subvention au comité de jumelage pour un montant total de 4000 €

Approbation de l'inscription de la commune au concours des Rubans du Patrimoine Edition 2019 en vue d'obtenir un prix pour la rénovation de la toiture de l'église Saint-Denis

PERSONNEL

Approbation de l'adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse

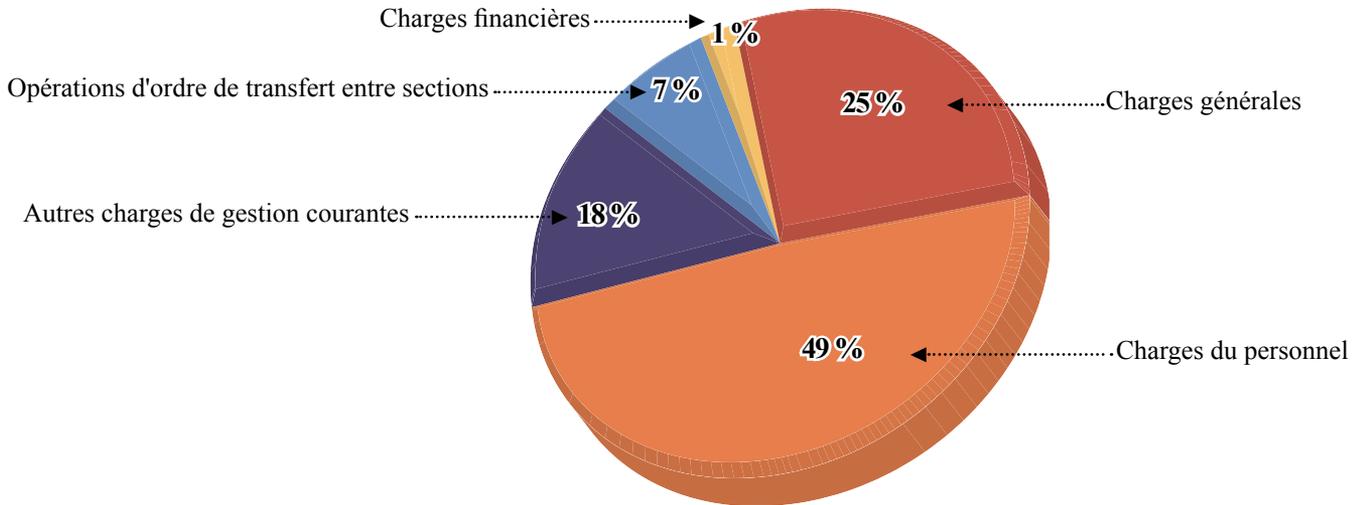
Approbation de la modification du tableau des effectifs 2019

Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site www.courthezon.fr

Budget primitif 2019

Fonctionnement

▶ 5 545 642,37 €



Des dépenses d'investissement adaptées pour répondre aux attentes des administrés

Investissement

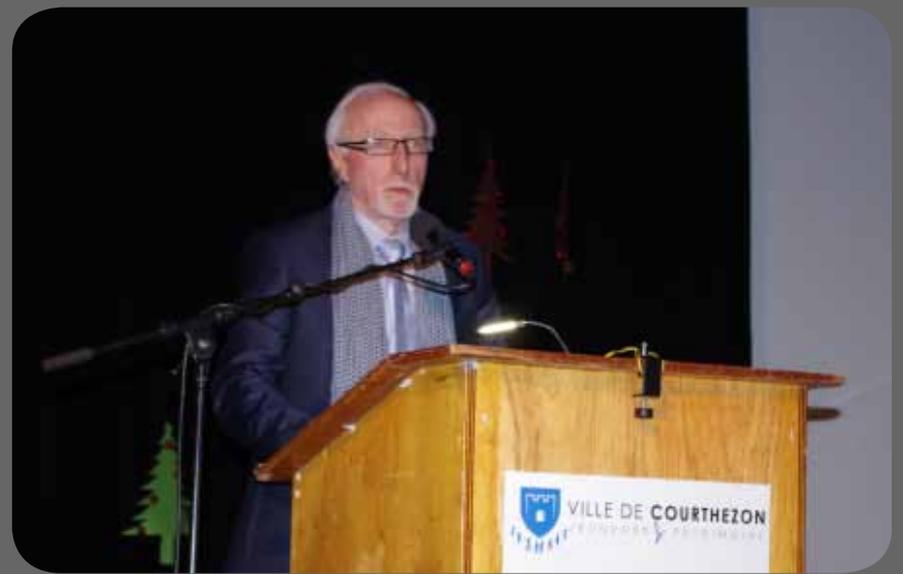
▶ 2 648 883,72 €

Au programme 2018	Prévu
Travaux bâtiments / terrains	276 136 €
Restauration église	58 000 €
Voies réseaux / divers Espaces verts	42 500 €
Immobilisations corporelles	102 100 €
Création multi-accueil / crèche	1 123 800 €
Création aire de lavage agricole	300 000 €
Aménagement salle sols souples	400 000 €
Dépenses non affectées	346 347,72 €

Voeux 2019

>> Retour en images





LE CCAS RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

Un accompagnement personnalisé vous est proposé par nos agents pour la constitution de dossiers : dossier d'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA), dossier d'Aide Sociale, demande de logement, demande de pension de réversion...). Ces derniers sont également à votre disposition pour vous assister dans vos démarches numériques auprès de la CAF (aide à la navigation sur le site internet) et de Pôle Emploi.

PRIME D'ACTIVITÉ : VÉRIFIEZ VOS DROITS AVEC LE SIMULATEUR DU SITE CAF.FR



Un bonus de 90 euros est ajouté à la prime d'activité versée aux travailleurs ayant des revenus proches du SMIC (entre 1 et 1,3 Smic). Ce coup de pouce supplémentaire bénéficie aussi aux personnes touchant 0,8 Smic ou 1,4 à 1,5 Smic mais dans des proportions moindres. Cinq millions de foyers sont éligibles à cette mesure. Il convient toutefois pour ceux qui ne sont pas déjà inscrits d'effectuer

une demande sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Un simulateur, qui est à jour depuis le 1er janvier sur son site, permet à chacun de vérifier. Si vous ne disposez pas de matériel informatique ou si vous rencontrez des difficultés pour naviguer sur le site, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos agents. Contact : 04 32 80 33 20

CCAS de Courthézon

3 bis Jean-Henri Fabre
84350 Courthézon
Tél. 04 32 80 33 20

Courriel. accueilccas@courthezon.fr
Site internet: www.ccas-courthezon.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

REPAS DES AÎNÉS

Avec ses tables nappées de blanc et parsemées d'étoiles, la salle polyvalente avait des airs de fête le 16 janvier dernier à l'occasion du traditionnel repas offert par la municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus résidant dans la commune. Le traiteur "Le paradis" et sa sympathique équipe ont régalié les convives avec un menu gastronomique : apéritif et feuilletés maison, opéra de foie gras, croustillant

de colin, sauté de veau à l'orange, fromage puis assiette gourmande. Le milieu de l'après-midi a été ponctué par la visite des enfants du centre de loisirs venus donner un petit spectacle. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que de se retrouver tous l'an prochain !



LE SERVICE MINIBUS INTERROMPU MOMENTANÉMENT

Le service minibus a été momentanément interrompu depuis le 30 janvier dernier suite au retard de livraison d'un nouveau véhicule. Dès qu'il sera disponible, nous ne manquerons pas de vous tenir informés par presse et panneaux d'information de la reprise de ce service apprécié par les personnes âgées de 60 ans et plus.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

OUVERTURE D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE AU SEIN DU CCAS

Depuis le 23 février, La Poste de Courthézon a cessé ses activités. Les clients retrouveront l'essentiel des services postaux à l'Agence Postale Communale au sein du CCAS à compter du 13 mars 2019 au 3 bis boulevard Jean-Henri Fabre.

La Poste et la municipalité ont réfléchi ensemble à l'évolution de l'offre de services postale permettant de maintenir une présence attractive et de préserver l'accessibilité à l'ensemble de nos services.

Les clients qui souhaitent réaliser des opérations sont invités à se rendre dans le bureau de poste le plus proche jusqu'au 12 mars

La distribution du courrier s'effectuera sans changement

Jusqu'au 12 mars				A partir du 13 mars
<p>Pour les opérations courantes et bancaires</p> <p>La Poste de Bédarrides 8 avenue du Cours</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30 Mardi : 9h15 à 12h et 13h30 à 16h30 Samedi : 8h30 à 11h30</p>	<p>Pour le retrait du courrier-colis en instance et les boîtes postales pour les clients professionnels</p> <p>Carré Pro 196 avenue de Verdun à Orange</p> <p>Lundi au vendredi : 9h à 17h30 Samedi : 9h à 12h</p>	<p>Pour les questions et conseils</p> <p>Les conseillers financiers recevront leurs clients sur rendez-vous par téléphone au 3639</p>	<p>Accueil téléphonique</p> <p>3631 pour La Poste 3639 pour la Banque Postale (0,15 € TTC / minute)</p>	<p>Les Services postaux à l'agence postale communale au sein du CCAS</p> <p>Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tout affranchissement ▶ Vente de timbres-poste ▶ Vente d'enveloppes et prêt à poster ▶ Dépôts des objets y compris recommandés ▶ Retrait des lettres et colis ▶ Dépôt des procurations courrier ▶ Services de proximité (réexpédition du courrier, garde du courrier...)

REPAS PROVENÇAL EN ALSACE...

Dans le cadre du jumelage, nos amis alsaciens ont organisé le 2 février dernier une soirée provençale. Le repas a été élaboré par la Maison Biscarel de Courthézon. Les convives ont pu déguster les spécialités provençales ainsi que les vins de nos terroirs. Régis Martin, président du Comité de jumelage et Bruno Biscarel sont montés à Bergheim afin de préparer cette soirée avec l'aide du comité de jumelage et le comité des fêtes de Bergheim. L'animation a été assurée par Jean-Bernard Plantevin, natif de notre région.





LES TRAVAUX DE LA CRÈCHE ONT DÉMARRÉ... 60 BERCEAUX PRÉVUS !

A Courthézon, ce début d'année commence par le lancement d'un gros chantier : la construction de la nouvelle crèche multi-accueil, d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) d'une capacité de 60 berceaux ! Cette structure prendra place au fond du parking de la salle polyvalente pour une proximité avec les écoles, le centre de loisirs, l'accueil jeunes et la cuisine centrale. Dix mois de travaux seront nécessaires pour mener à bien la construction de ce bâtiment dont la fin du chantier est prévue pour la fin d'année 2019.

Face à l'accroissement démographique et à l'évolution des réglementations, la crèche située place Daladier "Les p'tits filous" ne répond plus aux besoins actuels, c'est pourquoi la municipalité a souhaité améliorer ses services en créant cette nouvelle crèche. Le projet s'inscrit dans la volonté d'intégrer le bâti dans son environnement afin de créer une cohésion avec le reste du village.

D'une superficie de 830 m², le bâtiment de plain-pied sera aménagé pour favoriser l'éveil et le développement des enfants dans le respect des règles sanitaires. Un centre multi-accueil est avant tout un lieu de vie et de rencontre. Un espace où les petits se construisent et se socialisent pour la première fois. C'est dans cet optique que la municipalité a insisté sur le soin apportée à la conception et à la mise en oeuvre des espaces.

Le centre multi-accueil comprendra la crèche mais également le RAM et le LAEP dans le même bâtiment. L'espace dédié au RAM et au LAEP d'une superficie de 180m² sera composé d'un hall, d'un bureau, d'une salle de vie, d'une kitchenette, d'un change et d'un sanitaire.

Les 650 m² de la crèche seront répartis comme suit : les espaces d'accès et d'accueil, de lieux de vie (salles d'activité, salles de bain pour les bébés et des moyens grands, chambres, espaces de jeux extérieurs, biberonnerie), de préparation des repas (cuisine, salle à manger), d'hygiène et entretien, du personnel, des locaux administratifs et techniques.

Un jardin et un espace intérieur ouvert

Les enfants et le personnel pourront profiter d'une cour avec un préau au centre du bâtiment. Sauter, courir, jouer, ou tout simplement prendre l'air va devenir un plaisir pour les enfants comme pour les professionnels. Un jardin avec pelouse et jeux fixes feront le bonheur de nos chères petites têtes blondes.

Le projet est encouragé par le soutien financier des partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA et le Département.



UN CANISITE EN TEST QUI S'AVÈRE EFFICACE

Fin décembre 2018, la municipalité a installé un canisite pour préserver la propreté des espaces publics. Vu le succès de celui-ci situé porte Aurouze, prévu à l'essai pour deux mois, il restera à demeure. D'autres sites sont à l'étude. La ville souhaite persuader les propriétaires canins à faire preuve de respect envers leur ville, leur environnement !

Trop de propriétaires laissent leur animal de compagnie polluer les trottoirs et les rues de la ville ! En 2014, afin de lutter contre les déjections canines et pour la salubrité des voies, des espaces publics et des espaces verts, la municipalité avait mis en place une campagne de sensibilisation contre les déjections canines avec une mise à disposition pour les propriétaires de sacs pour ramasser les déjections de leurs animaux. Pourtant, nous constatons toujours des voies publiques souillées par les déjections

canines. Les promenades deviennent vite un parcours du combattant et au delà de ce désagrément, il y a le risque de glissade, de chute avec des incidences chez certaines personnes qui peuvent s'avérer graves. La propreté de la ville est une importante préoccupation pour la municipalité, c'est pour cette raison que ce canisite a été mis en place.

WiFi 4 EU

Un APPEL À PROJETS de la Commission européenne pour développer le Wi-Fi sur les territoires

Soutenir le déploiement de l'accès à internet par le wifi dans tous les territoires : c'est l'objectif de l'appel à projets WiFi4EU qui vient d'être lancé par la commission européenne et le ministère de la cohésion des territoires.

L'appel à projets WiFi4EU vise à équiper d'un accès Wi-Fi, gratuit et limité, les services et espaces publics de 6 000 à 8 000 communes à travers l'Union Européenne. La Commission européenne et le ministère de la Cohésion des territoires partagent une ambition commune: soutenir le déploiement de l'accès à Internet par Wi-Fi, en particulier dans les territoires et espaces les plus fragiles ou moins bien couverts par les réseaux fixes et mobiles.

L'initiative WiFi4EU promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics: parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc...

Cette initiative permet aux communes de toute l'Europe de demander un coupon d'une valeur de 15 000 euros. Ces coupons doivent servir à installer dans ces communes des équipements Wi-Fi dans des lieux publics qui ne sont pas encore dotés d'un point accès Wi-Fi gratuit.

La ville a obtenu un des 2800 coupons !

Le 7 novembre 2018 avait lieu le premier appel à candidater et la ville de Courthézon a obtenu un des 2800 coupons.

Le coupon peut servir à acheter de nouveaux équipements ou à mettre à jour du matériel ancien en le remplaçant par du matériel plus récent et de meilleure qualité.

Les bénéficiaires sont sélectionnés selon le principe du "premier arrivé, premier servi", en veillant cependant à ce que tous les États membres puissent bénéficier d'un nombre minimum de coupons.

Interview de Nicolas Paget,
Adjoint délégué aux finances auprès de l'intercommunalité

OBJECTIF VILLE PROPRE !

Après "ville fleurie", "ville numérique" la commune vise le label "ville propre" dont elle espère la première étoile.

L'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) œuvre pour l'amélioration de la propreté sur l'espace public. Afin de valoriser les collectivités qui s'engagent dans cette démarche, l'AVPU a créé en 2016 le label "Ville Eco Propre". Ce label récompense les collectivités qui s'engagent concrètement pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et aux touristes. Désireuse de continuer sa politique en matière de développement durable, la municipalité souhaite que Courthézon soit toujours agréable à vivre, c'est pourquoi cette année, elle concourt pour la 1ère étoile du label "Eco Ville Propre".



Ce label récompense les collectivités qui s'engagent dans des plans d'actions pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. En quoi cela consiste pour notre commune concrètement ?

En intégrant le programme de labellisation Eco Ville Propre de l'AVPU, la municipalité souhaite accélérer son engagement en matière de propreté urbaine et en faire un marqueur fort. La première étape de notre démarche est de réaliser un diagnostic objectif en s'appuyant sur la grille IOP (Indicateur Objectifs de Propreté) afin d'identifier nos points forts et nos pistes de progrès et ce, au regard de moyennes enregistrées sur les autres collectivités du territoire français. A l'issue de ce diagnostic, nous pourrions déterminer un plan d'action précis, à la fois sur nos comportements au quotidien en tant qu'usager que sur les outils et les moyens à mettre en œuvre. Comprenons nous bien, il ne s'agit pas là d'un point de départ mais d'une structuration de notre démarche entamée depuis longtemps. La municipalité a en effet toujours été soucieuse de sa propreté et nous travaillons au quotidien pour son amélioration. Par exemple, nous avons lancé depuis peu, en test, un "canisite" positionné à la porte Aurouze pour lutter contre les déjections canines sur nos voiries piétonnes. Nous sommes par ailleurs une des premières communes à avoir entamé une démarche "Zéro phyto" dans l'entretien de nos espaces verts ce qui implique des modifications majeures dans nos méthodes de travail et nécessite l'acquisition de matériels nouveaux. Mais il en va de l'intérêt de tous, de notre planète et des générations à venir.

La municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Cette implication lui a permis d'obtenir plusieurs reconnaissances pour sa politique en matière environnementale et écologique, dont la 1ère fleur. Que souhaitez-vous faire passer comme message pour améliorer les comportements des usagers sur l'espace public ?

Le constat est simple: ce qui salit nos espaces publics est très majoritairement engendré par nos comportements d'usagers. Les papiers alimentaires et les mégots jettés par terre, les déjections canines, les dépôts sauvage sont autant d'éléments néfastes au bon vivre dans notre village. L'enjeu de la municipalité, au delà du nettoyage de l'espace public, c'est d'accompagner chaque usager dans une démarche plus responsable. Nous sommes tous très attachés à notre village et à sa qualité de vie, préservons les !

Mais la perception de propreté n'est pas uniquement liée aux indicateurs de salissure comme je viens de les évoquer, la qualité de l'espace public, l'environnement visuel le sont tout autant. Un poteau rouillé, une façade en mauvais état, un banc trop vétuste, un trottoir délabré sont autant d'éléments qui influencent notre perception de la propreté. C'est là que la municipalité a un rôle à jouer. C'est d'ailleurs pour cela que nous menons depuis plusieurs années l'opération façade permettant d'accompagner financièrement chaque concitoyen le désirant à offrir en intra muros un visuel plus agréable à tous. C'est aussi pour cela que la municipalité accorde tant d'importance au fleurissement de notre village et nos récompenses récentes (l'obtention de la première fleur) nous confortent dans notre démarche et nous incite à aller encore plus loin dans l'embellissement de notre village.

Le label "Eco Ville Propre" récompense les communes qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. Que peut-il être envisager pour pérenniser notre démarche ?

Il ne s'agit pas de faire un diagnostic parmi tant d'autres et d'en rester là. L'objectif de notre démarche est d'adapter profondément et durablement l'action de la municipalité et le comportement de chacun des usagers pour une ville belle et propre. Pour accompagner la responsabilisation de chacun, cela peut passer par le déploiement de nouvelles infrastructures: la généralisation des canisites, les distributeurs de sachets, le déploiement de poubelles, la mise en place de cendriers sont autant de piste à explorer. Plus globalement, nos comportements doivent s'adapter aux nouveaux enjeux.

J'en parlai précédemment, le "Zéro phyto" est une démarche volontariste et durable. Mais nous savons aussi que la fermeture prochaine du centre de tri Delta Déchets nécessitera un changement majeur dans notre pratique du tri, du recyclage et du traitement de nos déchets.

Il en va de notre qualité de vie et de celle qui nous succéderont.

Il en va aussi de notre attractivité touristique.

Nous avons donc tous à y gagner à avoir une ville propre et attrayante.

Alors ensemble, engageons nous, ensemble faisons de Courthézon un exemple de ville éco-propre.

ÉCO-DÉMARCHE



VOITURES PROPRES : ACQUISITION D'UN CINQUIÈME VÉHICULE

Par souci d'économie et pour préserver la qualité de son environnement, la municipalité a fait l'acquisition d'un cinquième véhicule électrique pour les services techniques, une Renault Kangoo ZE.

Les avantages de ces véhicules sont nombreux. Ils s'inscrivent parfaitement dans une logique du développement durable et contribuent ainsi très efficacement à réduire la pollution urbaine. Un véhicule non polluant, silencieux et économique ! De plus, il se conduit très facilement et est d'une grande maniabilité. D'une autonomie de 170 km, cet utilitaire se recharge en 8h au moyen d'une prise domestique 220V ou 2h sur un tableau spécial que les services techniques ont acquis. Le parc automobile des services techniques comprend désormais 50% de véhicules électriques !

Ces véhicules permettent de faire des économies !

Economies à l'achat, sur le carburant (1,40€ pour 100 km !) et sur la maintenance (20% d'économie sur une voiture électrique). Le coût kilométrique de cette voiture est sans commune mesure avec celui d'un véhicule à essence !

RESTAURATION DU CLOCHER

LES CLOCHES SONNERONT À PÂQUES...

Depuis la mi-octobre, le clocher de l'église fait l'objet de travaux de restauration qui dureront jusque fin avril, mais nous entendrons les cloches sonner à Pâques !

En 2017, suite à des problèmes récurrents de fuites dans les toitures, la mairie de Courthézon a procédé à des travaux d'urgence puis à la restauration des couvertures très dégradées, autant la toiture en lauzes de la nef que les toitures en tuiles des chapelles latérales. La mise en place de l'échafaudage sur le clocher a permis de constater le diagnostic très préoccupant de la maçonnerie et de la couverture : le caniveau en couverture fuit et laisse pénétrer l'eau dans les maçonneries qui n'ont plus de mortier. Le phénomène s'est aggravé avec la végétation qui a proliféré par l'humidité présente. Les éléments en saillie (gargouilles, culots de voûtes, ...) peuvent tomber sans prévenir.

Pour la sécurité des personnes et pour sauvegarder l'ensemble des éléments existants de cet édifice classé monument historique, la municipalité a décidé d'engager ces travaux de restauration du clocher.

Une restauration en conservation

L'état sanitaire du clocher était très préoccupant. L'érosion des pierres active ont conduit à l'effacement progressif de l'architecture. Les mesures conservatoires ont permis d'assurer la sécurité du public. L'objectif de ces travaux est de conserver la matière ancienne au maximum. Seules les pierres les plus dégradées et présentant un risque pour la structure du clocher sont remplacées. Les pierres conservées sont consolidées et reminéralisées pour recréer une épaisseur de calcin.

Pour protéger efficacement les parements, des couvertines sur les parties saillantes sont créées afin de limiter les dégradations liées à l'eau : sur le parapet, les corniches et les frontons des baies. Pour pérenniser la restauration, il sera ajouté des grilles derrière les baies des cloches afin d'empêcher le nichage de volatiles, et de faciliter et sécuriser les accès pour la maintenance de la couverture et du cheneau.

La restauration permettra donc un bon compromis entre la sauvegarde de l'édifice, l'arrêt de son érosion et la conservation de la matière ancienne. Afin d'harmoniser ce patrimoine exceptionnel, un éclairage du clocher sera mis en place par le syndicat d'électrification vauclusien.



PENSEZ-Y !

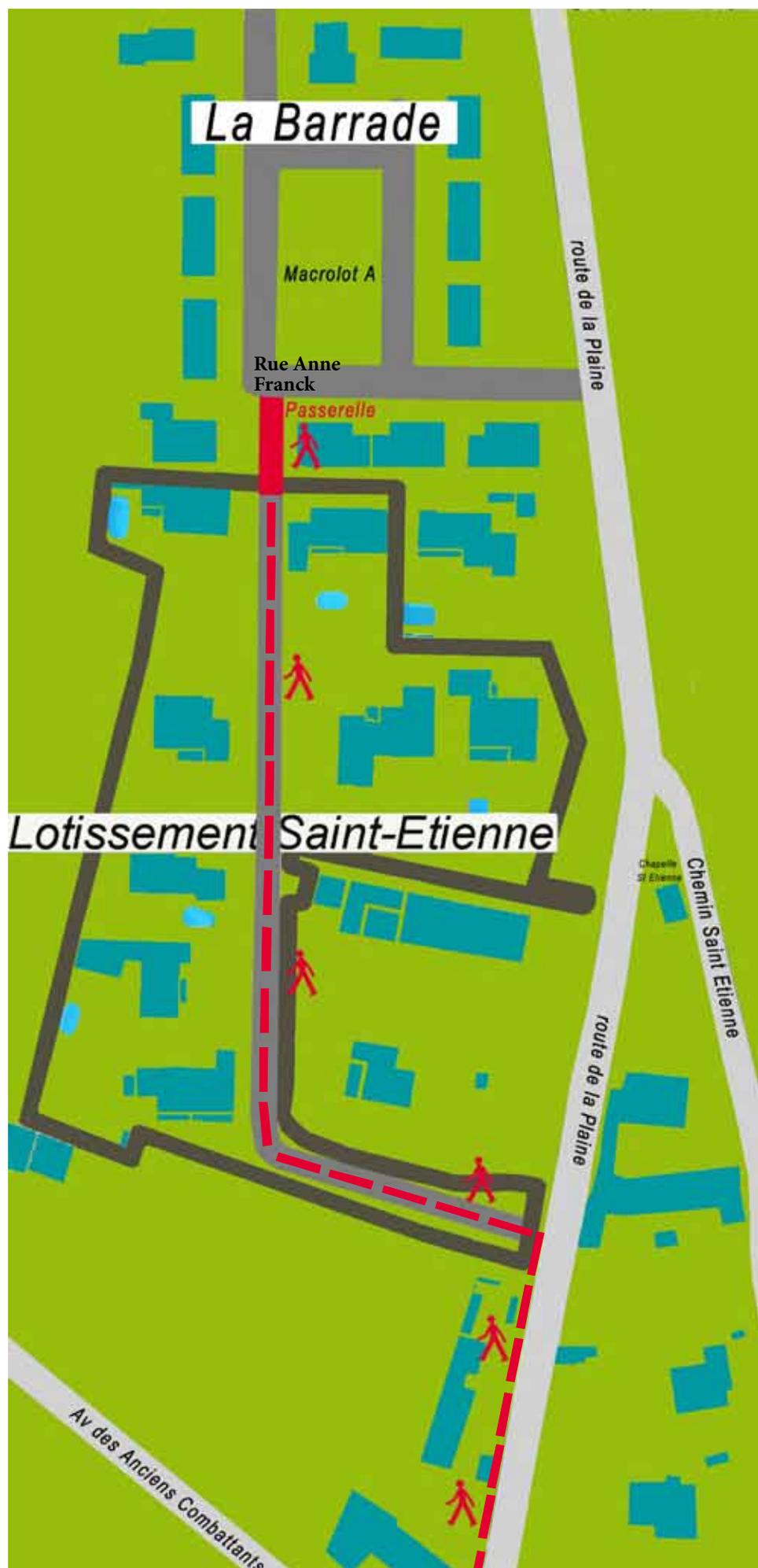
UNE PASSERELLE A ÉTÉ CRÉÉE ENTRE LA BARRADE ET LE LOTISSEMENT SAINT ETIENNE POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

L'ouvrage a pour but de faciliter le franchissement des piétons de la Barrade jusqu'au centre-ville par un cheminement sécurisé muni d'un garde-corps.

La commune dans un souci de sécurité pour ses habitants a créé un cheminement pour piétons sécurisé allant de la Barrade au lotissement Saint Etienne pour rejoindre le centre-ville. La route de la plaine est une voie très empruntée par les véhicules et n'est pas aménagée.

Cette réalisation a pour objectif de créer un lien entre la Barrade et le lotissement Saint Etienne. A la sortie du lotissement Saint Etienne, les piétons peuvent marcher sur le trottoir jusqu'au rond-point de l'avenue des anciens combattants. Cet aménagement prend en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La passerelle de 45,20 mètres de long et 4 mètres de large est réalisée en béton balayé avec des garde-corps de chaque côté. Des barrières sont installées de part et d'autre de la passerelle afin d'empêcher les véhicules motorisés de circuler sur cette voie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Alians et la société CIP (Chaudronnerie Industrielle Priano) de Courthézon avec comme maître d'ouvrage la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange).

**Pendant les travaux****Après les travaux**



Élections européennes 2019

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les horaires d'ouverture et de fermeture des scrutins seront communiqués ultérieurement. Nous rappelons aux ressortissants des pays de la communauté européenne leur capacité à participer au vote des européennes. Pour cela ils doivent être inscrits sur les listes électorales complémentaires (Renseignements auprès du pôle citoyenneté).

De nouvelles cartes

En raison de la mise en place du Registre Electoral Unique (REU) par l'INSEE et des nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales, de nouvelles cartes d'électeurs vous seront adressées fin mars, début avril. Pensez à y vérifier votre état civil. Si vous constatez la moindre erreur, merci de contacter le pôle citoyenneté de la mairie de Courthézon.

Important : En raison de la nouvelle numérotation des électeurs les anciennes cartes utilisées pour les scrutins passés ne devront plus être utilisées.

✓ Nous vous rappelons l'obligation d'être munis d'une pièce d'identité et de votre nouvelle carte électorale pour voter.

✓ Si votre carte électorale ne vous est pas parvenue mi-avril, merci de contacter le service des élections.

Les délais d'inscription modifiés

Conformément à la nouvelle législation les électeurs souhaitant voter aux élections européennes **peuvent s'inscrire jusqu'au samedi 30 mars 2019.**

Une permanence sera tenue

le samedi 30 mars 2019 au pôle citoyenneté de 9 h à 12 h

Pour s'inscrire

Se présenter au pôle citoyenneté de la mairie de Courthézon, munis :
✓ De votre carte nationale d'identité ou de votre passeport;
✓ D'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune récemment ?

Pensez à en informer le service des élections.

C'ÉTAIT HIER...

LA GALETTE DES ROIS À LA CANTINE

Le 11 janvier dernier, 327 enfants de la maternelle et du primaire ont dégusté la galette des rois confectionnée par le boulanger du village. 27 énormes brioches avec beaucoup de fruits confits ! Un bon nombre d'enfants furent rois et reines...



REPAS DE NOËL À L'ÉCOLE NOTRE-DAME



POLICE MUNICIPALE

BIENVENUE À OLIVIER, NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL DE LA COMMUNE

Depuis le 1er janvier, la municipalité possède un nouveau policier municipal. Depuis le départ à la retraite de Vincent, l'effectif était réduit à trois agents, les élus ont donc lancé un recrutement. Aujourd'hui, la police municipale compte donc 4 policiers, Patrick, Christophe, Julien et Olivier et un agent administratif, Laure.



Bonjour Olivier, vous venez d'intégrer votre poste au sein de la police municipale. Afin de vous connaître, racontez-nous votre parcours.

Originaire du Sud, je suis monté à Paris pour faire mes études jusqu'à intégrer la faculté de la Sorbonne. Par la suite, je me suis engagé dans l'armée afin de concrétiser "un rêve de gamin". J'ai débuté soldat dans les chasseurs alpins puis effectué la majorité de ma carrière au 92ème Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand. Après avoir

passé différents grades, je suis sorti Sergent, chef de groupe spécialisé de l'école des sous-officiers. Après 13 années dans l'armée, intenses et bien remplies, entre opérations en France et à l'étranger, j'ai souhaité changer de cap tout en restant au service de la population. J'ai donc postulé au poste de policier municipal dans cette jolie commune de Courthézon, où commence avec vous la suite de cette histoire...

.....

BIENVENUE À LOÏC, Agent de surveillance de la voie publique

Loïc PACINI a intégré la collectivité le 25 février dernier en contrat d'accompagnement dans l'emploi pour une durée d'un an. Il est employé à des tâches polyvalentes, mais sa mission principale sera d'occuper le poste d'agent de surveillance de la voie publique au sein du service de la police municipale. Il aura pour compétences la surveillance des entrées et des sorties des écoles

et il assurera avec les policiers municipaux des patrouilles en VTT ainsi que la verbalisation au stationnement des véhicules. Sa tenue sera clairement différenciée des agents de police municipale. Il distribuera également le bulletin municipal bi mensuel et contribuera au service accompagnement des personnes âgées en conduisant le minibus du CCAS.



Nathalie et son Food truck "Compos'it" vous donne rendez-vous sur le parking Leclerc (face au Groupama) de 18h30 à 21h deux vendredis soirs par mois.
elle propose : Tacos / frites, paninis salés et sucrés, gauffres salées et sucrées, salades composées...
Vous pouvez contacter Nathalie au 06 11 46 09 68



- Nous souhaitons la bienvenue à Fabrice Priano, dirigeant de la
- société CIP (Chaudronnerie Industrielle Priano) située 261 che-
- min des Sarrassannes. Fabrice est spécialisé dans la chaudronnerie
- industrielle et travaille en collaboration avec des entreprises cour-
- thézonnaises. Vous pouvez le joindre par téléphone au 07 67 20 47
- 46 ou par mail. priano.fabricecip@free.fr

>> Les élus ont la parole

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

VŒU PIEUX

Visiblement, il y a urgence à solliciter l'apaisement. Plusieurs désaccords nourrissent notre inquiétude quant à la bonne tenue de la démocratie à la mairie.

Par exemple, monsieur le maire désapprouve le mouvement des Gilets jaunes, alors il refuse tout simplement d'ouvrir un cahier de doléances aux Courthézonnais. Dont acte ! Autre illustration de conflit latent, lors de la cérémonie des vœux de notre premier magistrat, le 11 janvier dernier, ce dernier est revenu sur sa décision d'abandonner le projet de réfection de la place Daladier en mettant en cause l'opposition exprimée par les vignerons de Courthézon. Ben voyons... Voit-il dans cette catégorie professionnelle des gens peu scrupuleux, qui auraient procédé à des abattages d'arbres pour créer un vignoble et qui auraient eu, ensuite, l'outrecuidance de se poser en défenseurs des platanes ? En les fustigeant ainsi, notre maire montre bien sa méconnaissance de la viticulture, dont les normes d'exercices et environnementales sont très strictes. Pour sa gouverne, monter un dossier PAC (Politique Agricole Commune) nécessite la conservation du patrimoine végétal et impose la création de haies vives, de fourrières... etc. On est loin des destructions de végétaux sans intérêt qui ont pu, dans un passé lointain, laisser la place à un vignoble qui fait désormais la renommée et la richesse de notre commune. Car créer de l'activité économique et touristique, faire vivre des familles, fixer la population, créer des emplois, payer des salariés, des charges, des impôts fonciers et sur le revenu à partir de l'outil de travail qu'est la vigne, contribuent à alimenter les caisses de l'État et remplir celle de notre commune.

Nos vignerons et agriculteurs œuvrent aussi pour la beauté de notre environnement, corollaire de leur travail quotidien. Pour s'en convaincre, il suffit d'emprunter les chemins qui serpentent dans la campagne environnante. Votre ressenti au retour de pareille balade sera mille fois meilleur qu'en vous promenant dans l'actuelle avenue Elie Dussaud...

Beaucoup de vignerons, d'agriculteurs et d'amoureux de Courthézon ont défendu les platanes de la place Daladier et Dieu qu'ils ont eu raison ! Les laisser détruire, juste pour laisser une trace politique soi-disant flatteuse dans le mandat de monsieur le maire eut été une erreur grossière, d'autant plus que ces arbres sont en parfaite santé, comme l'atteste l'organisme officiel d'État chargé de leur surveillance.

Clairement, nous sommes fiers d'avoir chez nous des gens capables de défendre notre patrimoine. Mais nous sommes parfois tristes de nous sentir gouvernés dans une ambiance composée de différends. Pour le bien de tous, formulons un vœu pieux : que cette année 2019 se déroule dans un esprit d'apaisement, et si possible de réconciliation.

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

Courthézon ensemble

Ne souhaite pas communiquer

Courthézon avant tout

La vie associative est un facteur déterminant de la dynamique d'un village. A ce titre nous nous sommes toujours employés à favoriser son épanouissement par le biais de mise à disposition d'équipements et de locaux adaptés.

Au-delà de l'aspect structurel il y a toute la partie humaine avec un engagement très fort d'hommes et de femmes qui s'investissent bénévolement dans la bonne gestion de leur domaine de prédilection et nous les remercions.

Là aussi la mise en place de bonnes relations de ces dirigeants avec les élus constitue un élément décisif de la réussite des activités proposées.

Pendant près de trente ans Marcel Crotte s'y est employé en tant qu'adjoint et nous ne pouvons que nous féliciter du travail accompli

**« Courthézon avant tout »
Alain Rochebonne et son équipe**

EN ROUTE POUR MONTGENÈVRE !

Des vacances d'hiver sur le thème de l'Univers du Japon. De nombreuses activités manuelles, culinaires, culturelles et sportives étaient proposées et la sortie à la Japan Expo Sud à Marseille a clôturé ces vacances.

>> INFO ACTIVITÉS...

► Soirée "Spéciale Fille": échanges sur des sujets différents, jeux de rapidité, de quizz..., atelier maquillage en binôme où chacun pouvait partager ses petits conseils beauté !

► Après-midi Laser Game à Courthézon où nous avons pu partager de bons moments de rigolade autour d'une activité intense !



Soirée fille



Laser game

>> LES APÉR'ADOS !

C'est un nouveau créneau qui a commencé sur certains samedis de 10h à 13h afin de réunir les ados.

► Au programme: partage des différents projets et informations dédiées aux jeunes, des petits jeux et un apéritif dînatoire façon auberge espagnole. Un beau moment de convivialité et de détente !



>> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AJC

L'assemblée générale de l'Association des Jeunes de Courthézon s'est déroulée le 25 janvier dernier au théâtre de la Roquette. Au programme : Bilan moral et financier de l'association pour 2018, visionnage des séjours effectués avec les jeunes (Briançon, les îles du Frioul et Bergheim). Cette soirée s'est terminée autour d'un apéritif convivial. Trois jeunes ont rejoint le conseil d'administration de l'association : Benoit, Loane et Lou.

Renseignements et inscriptions :

09 52 51 46 39

Inscriptions, paiements ou renseignements
le mercredi de 10h à 12h et 14h à 14h30,
le vendredi de 16h30 à 17h et le samedi de 14h à 14h30



A LA COURTH'ÉCHELLE... ON S'AMUSE, ON APPREND, ON S'ÉVEILLE

LES MERCREDIS à la Courth'échelle

Le thème sur "le voyage autour du monde" continue pour les enfants du centre de loisirs. Une journée exceptionnelle a été organisée le 6 février dernier avec un grand jeu sur la découverte des continents.

A partir du mois de mars un nouveau projet va être mené dans le groupe des CE2 sur "la différence" en parallèle du "voyage autour du monde".

PENDANT LES VACANCES D'HIVER...

Les enfants étaient les "apprentis magiciens de la Courth'échelle". Le projet consistait en l'apprentissage de tours de magie, mais aussi en se plongeant dans des mondes imaginaires et cinématographiques comme "Harry Potter".

Le 19 février dernier, les enfants ont participé à un spectacle de magie intitulé "Téo Taquet, le technicien du magicien" par la compagnie Lune à L'autre au théâtre de la Roquette.



SPECTACLE DES ENFANTS AU REPAS DES ANCIENS

Les petites et moyennes sections du centre de loisirs ont présenté un spectacle de danse et de chants à l'occasion du repas des aînés organisé par le CCAS. Nos séniors étaient ravis d'accueillir les enfants déguisés en mexicains accompagnés de leurs animatrices. Un défilé a ouvert le spectacle. Un vrai moment de partage et de rires. Après la représentation, un goûter a été offert aux enfants par la municipalité.



Horaires accueil administratif :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 14h à 18h
Le mercredi de 7h30 à 11h45.
Tél : 04 90 70 74 24

SOLIDARITÉ

**UN CHÈQUE DE 4905 €
POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

En janvier dernier, en présence de M. le maire, Alain Rochebonne, la Ligue contre le cancer de Courthézon a remis un chèque d'un montant de 4905 € au vice-président de la ligue, Gérard Lepeu. Cette somme a été récoltée à l'occasion de diverses manifestations (lotos, journée des associations, Rallye Terre de Vaucluse). Remerciements aux généreux donateurs!



>> **AGENDA et INFOS**

EMMAUS

Vente à thème tous les 2ème samedi du mois

GYM SENIORS

Le Clic Rivage propose des cours gym pour les seniors tous les mardis de 10h30 à 11h30 à la salle Daumier.

Les cours sont payants.

Renseignements : Mme Thiboud au 04 90 70 20 55

Clic Rivage : 1 place Nassau

ATELIER COUTURE

Organisé par le Secours Catholique. Cet atelier permet de vous initier aux techniques de la couture, un beau moment d'échanges et de partage.

Jeudi 7 mars et jeudi 21 mars à 14h30, 12 place de l'église

Renseignements au 04 90 70 26 19

Changements d'horaires du secours catholique

Mercredi de 14h à 16h et vendredi de 9h30 à 12h

1er et 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h30

**ENCHANTEZ VOTRE QUOTIDIEN,
VENEZ RACONTER DES HISTOIRES AUX
ENFANTS AVEC LIRE ET FAIRE LIRE**

L'association nationale "lire et faire lire" permet à des bénévoles de plus de 50 ans de lire des histoires aux enfants. Dans le Vaucluse, l'action portée par la Ligue de l'Enseignement 84 réunit plus d'une centaine de lecteurs bénévoles à l'année, offrant des séances de lecture dans plus de 80 structures éducatives, sociales, culturelles...

Si vous souhaitez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre commune afin de les accompagner dans l'univers des livres, prenez contact avec la ligue de l'enseignement au 04 90 13 38 09

Secours Catholique Caritas France
Délégation de Vaucluse

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

"Soleil pour tous"

BOUTIQUE SOLIDAIRE

Courthézon
BRADERIE SAMEDI 2 MARS 2019
9H à 17H

L'équipe

Un point de vente à prix solidaire

Un espace de rencontres, d'informations, d'échanges autour d'un café

Un lieu d'entraides, d'activités solidaires

Place du Cadran Solaire
Rue Colonieu
84350 Courthézon

Ouverture : Mercredi 14h à 16h
Vendredi 9h30 à 12h
1^{er} et 3^{em} Samedi du mois 9h30 à 11h30

Ne pas jeter sur la voie publique

sc84.courthezon@free.fr
Tél : 04.90.70.26.19
Internet : <http://vaucluse.secours-catholique.org/>

Voyage en Alsace
6, 7, 8 et 9
décembre 2019

A la découverte des merises de Noël

Places limitées

20 €/pers en chambre double

Inscriptions en mairie jusqu'au 30 avril 2019

Possibilité de paiement en 3 fois (encaissement tous les 15 du mois)

Programme disponible en mairie, sur le site www.courthezon.fr, sur Facebook

au lieu de 320 €/pers participation du comité de jumelage

COMPLET
VICTIME DE SON SUCCÈS

Renseignements au 04 90 70 72 06 - culture@courthezon.fr



MARS

► Jusqu'au 28

Exposition de l'artiste photographe ATB ART au Cellier des Princes. Entrée libre

► Samedi 2

Braderie organisée par le Secours Catholique de 9h à 17h, place du cadran solaire. Renseignements au 04 90 70 26 19

Supportaire Club Courtesoun

Organise le Samedi 02 mars 2019 à la salle Polyvalente

Une soirée « dansante »



Accueil 19h30

& Repas à partir de 21h00

- Foie gras sur son lit de salade
- Cuisse de canard confite et ses pommes de terre rissolées à la gnoise d'oie
- Assiette de fromages
- Dessert

& Soirée dansante jusqu'au bout de la nuit



Participation :

- Adulte : 25 € hors boisson
- Enfant (-12 ans) : 10 € avec une conso



Inscriptions au 06 21 04 78 95

► Dimanche 10

LA LIQUE CONTRE LE CANCER
VAUCLUSE

SUPER! LOTO

A LA SALLE POLYVALENTE DE COURTHEZON

DIMANCHE 10 MARS 2019

+ De **6000** De lots!

A 14h30 **9 PARTIES**

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE !

VENEZ NOMBREUX !

ENSEMBLE, LUTTONS NOUS CONTRE LE CANCER

Voyages Tablette Bons d'Achats
Jambons Micro Chaîne ½ Agneaux
Repas Gastronomiques Ecran Plat



CHASSE AUX OEUFS à Courthézon

SAMEDI 20 AVRIL 2019

A partir de 10h
Au parc Val Seille

GRATUIT



Réservée aux enfants de moins de 12 ans

► Vendredi 15

Conférence organisée par le Foyer Laïque à 18h30 animée par M. Allègre de la COVE sur "Prosper Mérimée" et son voyage dans le midi de la France (Carpentras et Venasque) Renseignements : 04 90 70 77 56

AVRIL

► Vendredi 5

Soirée musicale organisée par le Foyer Laïque et animée par Marikal Paget et son groupe avec lectures et poésies à 18h30. Renseignements : 04 90 70 77 56

► Samedi 16

SOIRÉE AU PROFIT
DE L'ASSOCIATION « C'EST POUR TOI »

BÉNÉDICTE BOUSQUET
Spécialiste de la lecture et interprète par Bénédicte BOUSQUET

D'école et moi
REVELATION FESTIVAL D'AVIGNON

SAMEDI 16 mars 2019

ENTRÉE 10 € Salle polyvalente de Courthézon A 21h00

► Samedi 20

Chasse aux oeufs au parc Val Seille à 10h. Entrée gratuite. Les enfants devront trouver trois bâtons de couleurs différentes (jaune, rouge et bleu). A la fin de la manifestation, chaque enfant remettra ses trois bâtons en échange d'un sachet d'oeufs. Les enfants jusqu'à 3 ans auront un espace dédié



► Dimanche 28

Théâtre avec la troupe OSEZ à 15h au théâtre de la Roquette. Entrée gratuite.
A 15h : Atelier Théâtre enfants Scénettes écrites par Chantal Maurin et jouées par les enfants.
A 17h : Pièce création libre de droit avec l'atelier adultes "Les Ex" (sous toute réserve) Après le spectacle traditionnel pot de l'amitié offert par Osez

MAI

► Samedi 18

Auditions de l'école de musique au théâtre de la Roquette à partir de 10h. Pause avec food-truck et boissons. Fin de soirée musicale et artistique avec le FestiArt.

► Jeudi 23

Soirée lecture organisée par le Foyer Laïque autour de Léonard de Vinci à 18h30. Renseignements : 04 90 70 77 56

RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette
Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

A noter dans vos agendas, les prochaines séances :

Vendredi 8 mars 2019 à 18h

"Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?"

Vendredi 8 mars 2019 à 20h30

"Green Book : sur les routes du sud"

Vendredi 5 avril 2019 à 18h

"Marie Stuart reine d'Ecosse"

Vendredi 5 avril 2019 à 20h30

"Euphoria"

Vendredi 10 mai 2019

à 18h et à 20h30

MAIRIE DE COURTHEZON

Hôtel de Ville - Parc Val Seille - 84350 Courthézon - Tél. 04 90 70 72 06

www.courthezon.fr

Créer une nouvelle crèche de 60 berceaux

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens